

Genève, 7 mars 2025

Communiqué de presse

Dans le cadre de la continuité de leurs activités de coopération avec les mécanismes onusiens de protection des droits de l'homme et à l'occasion du 58^{ème} session du Conseil des droits de l'homme des nations unies (24 février-4 avril 2025), une délégation composée de représentant-e-s, d'organisations de la société civile tunisienne nationale et internationale s'est rendue à Genève du 4 au 7 mars 2025. Elle a tenu des réunions de travail et d'échange avec des experts des procédures spéciales du conseil des droits de l'homme, des représentant.e.s des Etats membres ainsi qu'avec des représentant-e-s d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

La délégation a sollicité une audience auprès de la mission permanente de la Tunisie à Genève mais n'a malheureusement pas reçu de réponse.

Le 6 mars 2025, la délégation tunisienne de la société civile a été reçue au Palais Wilson par le Haut-commissaire des nations unies aux droits de l'homme, M. Volker Türk. L'échange avec le Haut-commissaire a porté sur la situation préoccupante des droits de l'homme en Tunisie et sur l'importance de la coopération et du dialogue entre les autorités tunisiennes et les mécanismes de protection des droits de l'homme de l'ONU, y compris le Haut-commissariat aux droits de l'homme, en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme en Tunisie, notamment par le respect de la liberté d'expression et d'association, de l'indépendance de la justice et des garanties d'un procès équitable, la lutte contre l'impunité, la libération des prisonniers d'opinion et des prisonniers politiques, la reprise du processus de la justice transitionnelle et la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport de l'Instance Vérité et Dignité (IVD).

La délégation a clôturé son séjour en participant à un événement parallèle tenu le 6 mars 2025 au Palais des Nations en marge de la 58^{ème} session du conseil des droits de l'homme sur « l'instrumentalisation de la justice en Tunisie ». Au cours de cet événement parallèle, l'audience, composée d'un nombre important de délégués de pays, d'organes de média et d'ONGs, a eu l'occasion d'écouter la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats, Mme Margaret Satterthwaite, parler de l'état de la justice en Tunisie, de l'ingérence du pouvoir exécutif dans la justice, des pressions exercées à l'encontre des juges et des avocats et notamment à l'encontre de l'Association des Magistrats Tunisiens et de son Président M. Anes Hmadi. Elle s'est félicitée également de la libération de la Présidente de l'IVD Mme Sihem Ben Sedrine et a appelé les autorités tunisiennes à respecter ses engagements internationaux en matière des droits de l'homme et d'indépendance de la justice.